

## EGEE : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise



Né en 1979, le réseau EGEE s'est étendu à tout le territoire dans un esprit de bénévolat économique à finalité sociale. Issus de tous les secteurs de l'activité économique ces professionnels retraités (cadres et responsables de Direction, ingénieurs, chefs d'entreprise...) apportent savoir-faire et compétence et interviennent sous forme de missions ou au travers de Convention de Partenariat.

### EGEE accompagne dans leurs actions:

- ◆ les créateurs d'entreprises,
- ◆ les responsables de PME/ PMI, TPE / TPI,
- ◆ les structures publiques,
- ◆ les jeunes,
- ◆ les associations...

### Dans les domaines suivants :

- ◆ Aide à la création d'entreprises,
- ◆ Suivi et parrainage des créateurs et repreneurs d'affaires,
- ◆ Aide ponctuelle aux entreprises en difficulté,
- ◆ Techniques de recherche d'emploi et simulation d'entretien d'embauche.

### Les « 3 E »

Les 3E définissent les principaux domaines d'intervention d'EGEE :

E... comme Éducation

E... comme Emploi

E... comme Entreprise

Les missions exercées dans ces 3 domaines constituent notre cœur de métier .



# « L'expérience de nos conseillers au service de l'entreprise »

## Assister et accompagner les créateurs

Un projet de création, de reprise d'entreprise de type artisanal, commercial ou industriel peut bénéficier d'un accompagnement par EGEE.

Notre assistance peut porter sur :

- ◆ les démarches administratives,
- ◆ les structures juridiques
- ◆ le montage financier,
- ◆ le plan d'action, le business plan
- ◆ ...

## Poursuivre l'accompagnement après la création

L'assistance et le conseil aux PME et TPE peuvent concerner les aspects comptables, financiers, marketing, ainsi que les démarches de certification qualité ou encore l'analyse des risques professionnels en vue de la réalisation du D.U. (Document Unique), obligatoire en matière de sécurité.

